

Château

GAMME MOUNTAINS



Vieilli
strong



Nœuds non bouchés



Photo non-contractuelle.

DESIGN PARQUET

654 rue du Chalonge, P.A. du Haut-Montigné / 35370 Torcé / FRANCE
Tél. +33 (0)2 99 49 66 66 / Fax +33 (0)2 99 49 66 67
E-mail France : commercial@designparquet.fr
E-mail Export : export@designparquet.fr

www.designparquet.com

Avec la publication de cette fiche technique, toutes les versions précédentes sont invalides. Les erreurs et les informations techniques peuvent être modifiées sans préavis.
Date de mise à jour : Janvier 2026.

FICHE TECHNIQUE - CHÂTEAU

CARACTÉRISTIQUES

Essence (origine) : Chêne (Europe).

Choix : RU=RUSTIQUE - CA=CAMPAGNE

Choix mixte RU/CA : Parquet avec nœuds sans limite de dimensions et de nombre. L'aubier et les variations de couleur admis.

RU : Sans aubier. Nœuds jusqu'à 25 mm, pouvant atteindre 40 mm pour des lames larges (≥ 120 mm) sans limite de nombre. Discoloration admise.

CA : Nœuds sans limite de dimension et de nombre. Les piqûres de vers sont limitées. Les nœuds ouverts et traversants sont acceptés. La discoloration et les gerces sont admises. Les fentes sont limitées à 50 mm en bout de lames. L'aubier sain est toléré sans limite.

Support : Massif ou Loft Pro : semi-massif sur support contreplaqué.

Densité moyenne : 650 kg/m³.

Finition : Huile teintée, Vieilli strong arêtes et parement (sans chanfrein), Nœuds non bouchés en massif, et teintés noir non bouchés en loft pro.

Assemblage : Rainure et languette (R+L).

SUPPORT	TYPE DE POSE	SECTION (MM)	LONGUEURS (MM)	PAREMENT	RÉSISTANCE THERMIQUE K/W
MASSIF	BÂTON ROMPU	14 x 90	500	-	0,09 m ²
LOFT PRO	BÂTON ROMPU	12 x 90	500	3,2	0,08 m ²

COMPATIBILITÉS

Compatible sur sol chauffant rafraîchissant hydraulique basse température (selon section) :

SUPPORT	COMPATIBILITÉ		POSE COLLÉE		POSE FLOTTANTE	
	ÉPAISSEUR (MM)	LARGEURS (MM)	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT	SOL CHAUFFANT	SOL RAFRAICHISSANT
MASSIF	14	90	OUI	OUI	-	-
LOFT PRO	12	90	OUI	OUI	OUI	NON

Mise en route du chauffage impérativement 4 semaines avant le début de la pose.

Arrêt du chauffage 48 heures avant la pose. Attendre 1 semaine et remise en route du chauffage progressive sur 15-20 jours. Pour un plancher rafraîchissant, il est traditionnellement préconisé une résistance thermique inférieure ou égale à 0,09 m².K/W. Pour des résistances thermiques supérieures, il faudra donc tenir compte d'une certaine perte de capacité.

Il est impératif de respecter les règles d'installation et les préconisations d'usages du fabricant, ainsi que les réglementations en vigueur :

- NF DTU 35.14 – Exécution des planchers à eau chaude.
- Le cahier du CSTB 3164 – Planchers réversibles.

Compatible ISO dB et ISO alu (Cf. fiche technique).

TYPE DE POSE

- Flottante selon le DTU 51-11 (uniquement pour les parquets Loft Pro).
- Collée selon NF DTU 51-2.

ENTRETIEN PARQUET HUILÉ

Après la pose et pour l'entretien, utilisez l'huile d'entretien (N+) à appliquer pure avec un balai microfibre en fine couche essuyée. La fréquence est à déterminer suivant le trafic. Pour l'entretien régulier, utilisez le savon d'entretien (S+) pour parquets huilés de Design Parquet.

- Pensez à apposer des patins de protection sous les pieds des chaises et des meubles.
- Réalisez un entretien régulier à l'aspirateur, balai et chiffon de laine.
- Ne lavez jamais votre parquet à grande eau.
- N'utilisez pas de détergents agressifs, abrasifs, siliconés ou ammoniaqués.
- Pour les tâches rebelles, éliminez-les avec une éponge humide et un détergent neutre.

INFORMATIONS

- L'humidité de l'air au moment de la pose et pendant toute la durée de vie du produit doit être comprise entre 40% et 60%.
- Classement au feu :
 - Dfl-s1 (Loft pro)
 - Cfl-s1 (Massif)
- Classe de dureté : C.
- Dureté Monnin du Chêne : 4,2.

EMISSIONS EN COV



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

CLASSE D'USAGE

Le classement du parquet se fait avec la classe d'usage. Le classement UPEC* ne s'applique pas au parquet dans la mesure où il est rénovable, mais une équivalence peut être faite :

SUPPORT	SECTION	CLASSE	ÉQUIVALENCE UPEC
MASSIF	14		U _{3S} P ₃ E ₁ C ₀
LOFT PRO	12		U ₃ P ₃ E ₁ C ₀

*Usure, Poinçonnement, Eau, Chimie.